

Image not found or type unknown



Copie de jugement divorce Tunisie

Par **fredmehdi**, le **05/04/2016 à 10:19**

Bonjour, rn rn J'habite en France et mon divorce a été prononcé en Tunisie, en mon absence en 2009. rn Comment puis-je faire pour récupérer une copie du jugement? rn Merci.

Par **amajuris**, le **05/04/2016 à 10:21**

bonjour, rn nous sommes un site juridique français, nous ne pouvons pas répondre à votre question relative au droit de la famille tunisien. rn il faut poser la question à un juriste connaissant le droit tunisien. rn salutations